

Le 3 mai 2021 à 19h00, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 23/04/2021 – Nombre de membres 29 – Présents 20

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRE SUR SARTHE et adjointe,
DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,
ATANI Béatrice, DIARD Françoise, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, GUÉRY Louis,
LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,
ALLARD Mickaël, CLÉMOT Dany, de MIEULLE Roger, de RICHEMONT Xavier, DUPUIS Virginie,
ETOURNEAU Patrice, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, KAHN Gilbert, MOGUET Françoise,
conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : DELUK – de BUYSSCHER Véronique (pouvoir à LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine), FRESNEAU Eric (pouvoir à DAVY Jean-Luc), FREULON Véronique (pouvoir à ATANI Béatrice), LANGLAIS Hélène (pouvoir à LECOURT Sylvie), LEDERNET Christian (pouvoir à GUÉRY Louis), LETHIELLEUX Joëlle (pouvoir à DE RICHEMONT Xavier), MARTIN Denis (pouvoir à CHERBONNIER Noël), RENAULT Alexandra (pouvoir à CHERRÉ Christelle), SIMON Emmanuel (pouvoir à CARDOEN Jean-Marie).

Absent excusé : NEANT

Absent : NEANT

Secrétaire de Séance : ETOURNEAU Patrice.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2021

1 : PROCES VERBAL DU 22 MARS 2021

Le procès-verbal du conseil municipal du 22 mars 2021 est accepté à l'unanimité.

2 : CCALS – ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) DE JANVIER 2021

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal :

- **approuve le rapport** de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 6 janvier 2021 qui détaille la méthode d'évaluation des charges retenue pour l'intégration des deux bibliothèques de MARCE et MONTREUIL SUR LOIR, ainsi que la révision du calcul de transfert de charges PLUi et son impact sur les montants des attributions de compensation 2021 et 2022.

- **prend connaissance** du montant provisoire des attributions de compensation respectives des communes à compter de l'exercice 2021 conformément à l'état récapitulatif précisé sur ledit rapport

3 : CCALS – PRISE DE COMPETENCE « ORGANISATION DE LA MOBILITE »

Le conseil municipal accepte le transfert de compétence complémentaire « organisation de la mobilité » à la CCALS.

4 : CCALS – INFORMATION EVOLUTION DU PLUi

Une information est donnée au Conseil Municipal sur l'état d'avancement du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal dont la compétence appartient maintenant à la CCALS.

5 : IMPOTS DIRECTS 2021 – FIXATION DES TAUX DU FONCIER BATI ET DU FONCIER NON BATI – DCM RECTIFICATIVE

La suppression de la Taxe d'Habitation entraîne une modification des modalités de vote des taux

d'imposition à compter de 2021. Les communes ne votent plus de taux de TH à partir de cette année et doivent aussi intégrer le taux départemental (21,26 %) dans le taux de référence pour le Foncier Bâti ce qui porte le taux communal de 19,33 % à 40,59 %.

Le conseil municipal confirme, à l'unanimité, sa décision de ne pas augmenter les taux communaux des deux taxes directes en 2021. Les taux suivants sont donc adoptés à l'unanimité :

- Taxe foncière sur le Bâti : **40,59 % (dont 21,26 % ex-taux départemental)**
- Taxe foncière sur le Non bâti : **36,43%.**

6 : ORCHESTRE AU COLLEGE (COLLEGE DE DURTAL) - SUBVENTION

Afin de permettre à l'Association AMUSIL de faire fonctionner l'opération « orchestre au collège » qu'elle avait initiée, le conseil municipal décide de lui verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 1.500 €.

7 : TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX TELECOM ROUTE D'ANGERS - CONVENTION

La convention tripartite entre Orange, le Sieml et la Commune relative à l'enfouissement des équipements de communications électroniques route d'Angers à MORANNES est acceptée. Le montant de ces travaux s'élève à 109.696,74 € TTC.

8 : ACQUISITION DES PARCELLES E 1025 et E 1206 à DAUMERAY

Le conseil municipal accepte l'acquisition des parcelles E 1025 et E 1026 situées à DAUMERAY pour un montant de 8.000 €.

9 : MAINE ET LOIRE HABITAT – VENTE DE 5 LOGEMENTS SOCIAUX – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'OPH Maine et Loire Habitat a décidé d'aliéner une partie des logements sociaux de son patrimoine locatif social. 5 logements sur MORANNES sont concernés : 1,3 et 5 rue Louise Renault, 6 et 8 rue Pierre Morain. Le conseil municipal donne un avis favorable à ces aliénations.

10 : SMBVAR – ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LES TRAVAUX DE RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES DU BASSIN VERSANT DU PLESSIS ET DELIVRANCE DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PERMETTANT LEUR EXECUTION - AVIS

Le Conseil Municipal donne un avis favorable aux travaux présentés dans cette enquête publique.

11 : ADRESSAGE

Une information est donnée concernant les opérations d'adressage en cours liées notamment au déploiement de la fibre. Une information plus complète sera prochainement réalisée auprès de la population.

12 : ANNULATION DE LOYER EN RAISON DU 3EME CONFINEMENT LIE A LA PANDEMIE DE COVID 19

Le Conseil Municipal donne son accord pour une annulation des loyers du 3 avril au 18 mai 2021 concernant le local de l'esthéticienne situé à DAUMERAY.

Fait à Morannes sur Sarthe, Daumeray
Affichage le 10 mai 2021
Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN.

